

LES INONDATIONS

YUKON—MESURES VISANT À REMÉDIER À LA SITUATION

A l'appel de l'ordre du jour.

M. M. J. Moreau (York-Scarborough): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Compte tenu de la situation qui règne à Mayo et au Yukon par suite des graves inondations, le ministre pourrait-il faire part à la Chambre des mesures que prennent ou qu'entendent prendre les fonctionnaires de son ministère à ce sujet?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Je remercie l'honorable député d'avoir posé cette question, car je suis persuadé que si l'honorable député de Yukon était à la Chambre aujourd'hui, il l'aurait posée.

Une voix: Il est allé voir les inondations.

L'hon. M. Laing: S'il est là-bas, je le félicite. A titre de renseignement sur les inondations qui se sont produites à Mayo, je dirai à la Chambre que ce n'est pas la première fois qu'une crue se produit dans cette région, mais celle de cette année est plus grave qu'à l'ordinaire. Au cours de la dernière demi-heure, je me suis entretenu avec le commissaire du Yukon, M. Cameron. Non seulement est-il intervenu sur-le-champ, mais il a pris des dispositions avant l'événement, puisqu'il a fait réparer les digues par plusieurs personnes un certain nombre de jours auparavant.

Certaines personnes ont été évacuées. M. McIntyre, notre préposé en chef aux extractions minières dans la région, dirige les opérations. Il est autorisé à prendre tous les engagements nécessaires et à dépenser tout ce qu'il faudra pour assurer la protection des gens et pour remédier à la situation aussitôt que possible.

PARC DES LACS WATERTON—
PALLIATIFS D'URGENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. R. Gundlock (Lethbridge): Je voudrais poser une question au ministre du Nord canadien et des Ressources nationales. Elle fait suite à certaines nouvelles que j'ai reçues il y a une ou deux heures par téléphone interurbain au sujet du désastre causé par les inondations dans le parc national des lacs Waterton. C'est, je crois, la première inondation sérieuse depuis 50 ans. Le ministre nous dira-t-il quelles dispositions ses services se proposent de prendre pour y remédier?

L'hon. Arthur Laing (ministre du Nord canadien et des Ressources nationales): Je me suis entretenu au cours de la dernière heure

avec notre surveillant régional à Calgary, M. B. I. M. Strong, d'après lequel l'inondation a pour cause des averses sans précédent de plus de sept pouces en 24 heures.

Une voix: Vous avez trop prié pour qu'il pleuve.

L'hon. M. Laing: Nous pourrions peut-être procéder à un transfert. Nous devons faire face à une crue très grave de la Cameron qui a causé des dégâts considérables. M. Strong s'est mis en rapport avec notre surintendant là-bas, M. F. C. Browning, qui, depuis hier, bénéficie du concours de M. Tom Fenton, ingénieur régional de mon ministère, et de l'ingénieur régional du ministère des Travaux publics.

Les ponts semblent avoir subi des dégâts importants et M. Browning a été, d'autre part, autorisé à prendre tous les engagements qui s'imposent pour remédier à la situation. Heureusement, la crise est maintenant passée et le niveau de l'eau a déjà baissé d'environ 10 pouces au cours des quatre dernières heures.

M. Gundlock: Le ministre nous dira-t-il si certains montants seront disponibles pour aider les habitants et hommes d'affaires qui ont subi des pertes à la suite de l'inondation?

L'hon. M. Laing: Je ne voudrais pas faire d'observations à ce sujet jusqu'à ce que les dégâts subis par les particuliers soient évalués.

RADIO-CANADA

CACHETS VERSÉS AUX ARTISTES FRANCOPHONES
ET ANGLOPHONES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, je désire demander au secrétaire d'État s'il peut se renseigner auprès de la Société Radio-Canada afin de savoir si elle entend répondre d'une manière ou d'une autre à la réclamation présentée par l'Association des artistes canadiens de la télévision et de la radio selon laquelle quatre millions de dollars seraient versés de plus par année aux artistes d'expression française qu'aux artistes d'expression anglaise.

M. l'Orateur: A l'ordre! Voici une question à faire inscrire au *Feuilleton*.

M. Fisher: Monsieur l'Orateur, permettez-moi de vous demander de jeter un coup d'œil sur la question. Je n'ai pas demandé de renseignements particuliers; j'ai demandé si le ministre peut obtenir une réponse. J'ai été incapable d'en obtenir une de la Société Radio-Canada.

L'hon. Maurice Lamontagne (secrétaire d'État): J'irai certainement aux renseignements et donnerai une réponse. Entre-temps,